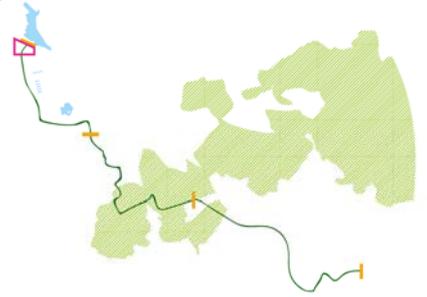


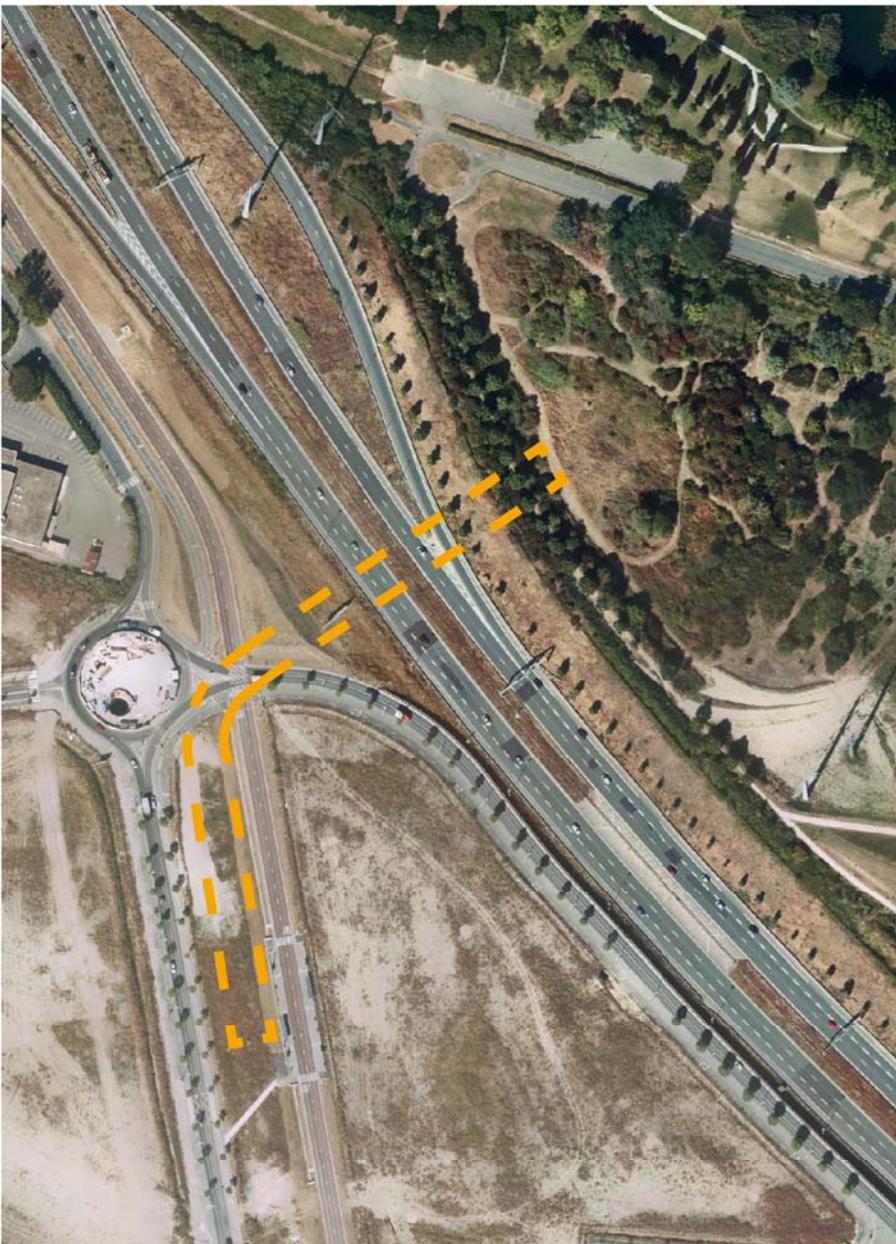
S1.2

SÉQUENCE 1 / PASSERELLE

Où	Créteil et Valenton, au-dessus de la RN406, de la RD102 et du bus en site propre 393.
Nature de l'aménagement	Création (travaux en cours, livraison début 2016)
Linéaire	240 ml
Largeur	5 m
Surface	1200 m ²



VERS CRÉTEIL, POINTE DU LAC



VERS VALENTON, VAL-POMPADOUR





LA PASSERELLE PAYSAGE

Son arc ondulant nous parle. Il dit l'objet qu'il surplombe : une route, il s'élève ; un terre-plein, il s'abaisse et la passerelle devient alors belvédère sur un panorama urbain.

CONTEXTE

Afin d'assurer la continuité du cheminement entre Créteil et Valenton, une passerelle est en cours d'aménagement au-dessus de la RN406. L'ouverture au public est prévue début 2016.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, aux piétons et aux vélos, la passerelle relie la Pointe du lac, côté Créteil (près de l'Île de loisirs) à la station du bus 393 côté Valenton. Elle survole la RN406, la RD102 et la voie de bus en site propre pour (re)connecter les espaces verts et les transports en commun (métro ligne 8, bus 393) aujourd'hui inaccessibles à pieds **1**.

Entre l'Île de loisirs à Créteil et la forêt domaniale à Santeny, la Tégéval est un outil de développement urbain, d'intégration du grand paysage et de la nature en ville.

En ce lieu où les infrastructures, la RN406 et la RD102, sont considérées comme des coupures dans la continuité territoriale, il nous appartient ici de créer du lien.

ENJEUX

Pour le maître d'œuvre de l'ouvrage, l'architecte Marc Mimram, il est essentiel de signifier ce lieu en montrant comment un franchissement peut permettre d'inscrire les 20 kilomètres de la coulée verte dans une situation locale particulière.

Il s'agit de créer du lien fonctionnel entre la station de bus en site propre, la nouvelle Zac du Val-Pompadour, la base de loisirs de Créteil et la Zac de la Pointe du lac, mais il s'agit également de créer une continuité visuelle entre la plaine de Valenton et le merlon acoustique situé à l'est de la nationale **2**.

« Nous voulons construire ici un nouveau type d'infrastructure attentive au paysage dans lequel elle s'insère, offerte aux usagers et s'inscrivant dans l'unité territoriale de la coulée verte », écrit Marc Mimram.

INTENTIONS

Ainsi l'ouvrage est ancré en ce lieu, dans la courbe de son tracé, dans la disposition des appuis qui sont autorisés. C'est aussi un ouvrage spécifique dont la grande courbe définit l'unité formelle tout autant que structurelle.

La structure est ordonnée et fortement hiérarchisée en fonction des portées ainsi disposées. Aux deux grandes portées correspondent deux arcs formant un bow-string, ancrés en continuité avec les travées latérales. La structure de l'arc principal est asymétrique pour marquer l'orientation de cet ouvrage dans le paysage **3**.

De la culée jusqu'à l'appui est, c'est l'apparence d'un ruban continu que l'on donne à lire, un ruban qui passe par-dessus et par-dessous le tablier pour protéger les piétons au droit des franchissements principaux.

La structure ainsi ordonnée allie la douceur des courbes continues et la tension du fin tablier qui se glisse continûment de part en part de l'ouvrage.

L'unité de la grande courbe du tracé en plan est assurée grâce à l'unité de la superstructure qui varie au gré de la promenade, des deux franchissements principaux au-dessus des voies routières.

ESTIMATION DU MONTANT DES TRAVAUX LA PASSERELLE PAYSAGE

Chiffres synthétiques du secteur

Linéaire 240 ml

Superficie 1 200 m²

Ratio 4 434,60€ TTC/m²

Coût 5 321 523€ TTC

1/ Plan masse de l'insertion de la passerelle
©Marc Mimram

2/ Perspective depuis le merlon acoustique
de la RN406 ©Marc Mimram

3/ Coupes longitudinale et transversales
©Marc Mimram

